

Deux lettres de C.-C. Dénéréaz

Autor(en): **Dénéréaz, Charles-César**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 23

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Non seulement nous n'avions devant nous aucun de ces chapeaux, mais une rangée de têtes d'hommes dont le sommet était complètement à nu; aussi pas un effet de scène, pas un détail ne nous a échappé: c'était délicieux.

La fête n'était pas finie, car le lendemain, dimanche, messieurs les journalistes, en compagnie de nombreuses dames invitées, s'embarquaient sur le magnifique bateau *La Suisse*, élégamment pavoisé, et aux accords de l'orchestre Alessandro. Le pont, l'entrepont, l'avant étaient transformés en riantes salles de réceptions en plein air, où les claires et gracieuses toilettes de dames se mélangeaient agréablement aux costumes plus sombres des messieurs.

Tout invitait à la gaieté et, certes, elle ne s'est point fait attendre.

Le bateau glissait doucement sur la nappe azurée de notre beau lac qu'une brise légère ridait à peine; le soleil nous envoyait des rayons caressants; la musique était entraînante et le couvert était mis. C'était une vraie gâterie, quoi!

Arrivé dans la baie de Promenthoux, en face d'un magnifique décor de verdure longeant la rive, le bateau stoppa pendant l'excellent déjeuner servi par le restaurateur, M. Lambert.

Vous dépêcherez l'animation, l'entrain étourdissant qui s'emparèrent bientôt de toutes les tables; vous dire tout ce que nous y avons vu et entendu de charmant ne nous est pas possible; il faudrait pour cela tout l'espace qui nous manque et une plume plus alerte que la nôtre. C'est bien regrettable que nos lecteurs n'aient pas été de la partie; mais ce sera pour une autre fois.

La journée de dimanche s'est terminée, comme bien vous pensez, au *Village suisse* et au *Parc de plaisance*, sur les attractions desquels nous reviendrons prochainement.

Ici nous devons ajouter que nous n'avons pas lu sans étonnement le récit des faits et gestes que la *Tribune* se plaît à nous attribuer à l'occasion de la visite dans cette partie de l'Exposition. Il y a évidemment là une grosse erreur ou l'une de ces fautes typographiques qui ne se glissent que trop fréquemment dans les articles de journaux et en dénaturent complètement le sens. Mais, après tout, le mal n'est pas bien grand et l'erreur est facile à corriger. Partout où notre confrère a mis *Conteur*, vous n'avez qu'à lire *Tribune*, et vous serez dans le vrai. L. M.

Deux lettres de C.-C. Dénéréaz.

Ainsi que nous l'avons rappelé dans notre précédent numéro, notre cher et regretté collaborateur, C.-C. Dénéréaz, avait dirigé pendant vingt ans l'*Union chorale*, dont il continuait à suivre les travaux et les progrès avec un vif intérêt.

Cette Société, dont la fondation remonte à 1860, obtint le 1^{er} prix couronné au concours de chant, à Lausanne, en 1861. Depuis une dizaine d'années au moins, les membres fondateurs survivants se réunissaient régulièrement le 5 mai, dans un petit banquet de famille, en souvenir de ce premier succès. Cette année, organisée par la *Chorale* elle-même, la fête a pris de plus grandes proportions, et au cours du second acte, un chaleureux hommage fut rendu au dévouement des trois principaux et excellents directeurs qui se sont succédé à la tête de la *Chorale*, MM. H. Gerber, Dénéréaz et Troyon.

Puis il fut décidé d'adresser à M. Dénéréaz, déjà gravement malade, une lettre dans laquelle la Société lui renouvelerait sa reconnaissance pour ses longs et précieux services,

tout en lui exprimant ses vœux les plus ardents pour son rétablissement.

Ainsi fut fait; et M. Dénéréaz répondit à cette lettre par ces quelques lignes à la fois simples, touchantes, et dans lesquelles on sent vibrer ce cœur toujours bon, toujours généreux:

Bex, le 8 mai 1896.

Monsieur le Président et Messieurs les membres de l'*Union chorale* de Lausanne.

Messieurs et chers amis,

Je viens de recevoir votre aimable et affectueuse lettre. Non seulement elle m'a causé une grande joie, mais elle m'a fait du bien. Il est des circonstances dans la vie où les témoignages de sympathie des amis donnent du courage et relèvent le moral. Aussi je viens vous remercier bien sincèrement et bien cordialement pour les sentiments que vous exprimez et pour les bons vœux que vous formez pour mon rétablissement et pour celui de ma femme.

J'ai beaucoup regretté de ne pouvoir assister ni à l'anniversaire fêté par la *Chorale*, ni aux beaux concerts donnés en St-François et dont je n'ai joui que par les échos que m'ont apportés les comptes-rendus élogieux des journaux. Je vous présente avec bonheur mes félicitations pour les succès que vous avez remportés ainsi que votre cher et dévoué directeur, Monsieur Troyon, et je vous en souhaite de nombreux encore pour l'avenir.

Tous mes vœux pour cette chère *Chorale* dans laquelle je compte tant de bons amis et au milieu de laquelle j'ai passé les plus belles années de ma vie. Nous y avons eu des jours sombres; mais les beaux jours n'ont cependant pas manqué; l'amitié nous a maintenus unis comme les membres d'une même famille et le souvenir de ce beau temps m'accompagnera jusqu'au tombeau.

Veillez agréer, Messieurs et chers amis, l'expression de mes sentiments affectueux et reconnaissants.

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

Directeur honoraire.

Quelques jours plus tard, les élèves de la 1^{re} classe de l'Ecole normale des filles lui adressaient une lettre dictée par une respectueuse sympathie, un sincère attachement à leur cher professeur pour la santé duquel elles faisaient aussi les meilleurs vœux.

Voici la réponse de M. Dénéréaz, dont chacune des élèves a voulu prendre immédiatement copie:

Bex, le 22 mai 1896.

A la 1^{re} classe de l'Ecole normale des filles, à Lausanne.

Mesdemoiselles et bien chères élèves,

Votre bonne et affectueuse lettre, qui m'est parvenue hier, m'a causé non seulement une grande joie, mais elle m'a fait du bien. Il est doux, quand on souffre et quand on se trouve dans des circonstances un peu pénibles, de penser que l'on sympathise avec nous et d'entendre exprimer des sentiments pareils à ceux que vous ressentez pour moi.

Je vous en remercie bien sincèrement, et soyez persuadées que, de mon côté, j'ai aussi pour chacune de vous une véritable affection, et que je m'impatiente de pouvoir, si Dieu le permet, reprendre mes occupations dans une classe où j'ai toujours rencontré tant de sympathies, où je ne suis jamais entré qu'en éprouvant un sentiment de plaisir et de satisfaction.

Merci encore une fois pour votre aimable et bienveillante attention, et veuillez agréer, mes bien chères élèves, l'expression des sentiments affectueux et reconnaissants d'un maître qui se réjouit de se retrouver avec vous.

Votre bien affectionné,

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

La sorcière.

La conversation roulait sur les sorciers et chacun se moquait de ces prétendus devins, de ces charlatans qui n'avaient dû leur existence qu'à l'ignorance et à la bêtise humaine.

— Les jeunes gens d'aujourd'hui, dit mélancoliquement le grand-père en mettant une bûche dans l'âtre, ne croient plus à rien; sceptiques, désen-

chantés avant l'âge, ils se raillent du passé qu'ils ne connaissent pas, méprisent tout ce que nous avons respecté et nous traitent de radoteurs.

— Pourtant, interrompit une jeune femme, vous avouerez que les sorciers n'étaient que des imposteurs.

— Pas toujours, reprit le grand-père, les sorciers avaient du bon et n'étaient pas ce que vous croyez; la plupart étaient tout simplement des êtres plus intelligents que ceux au milieu desquels ils vivaient. Leur sorcellerie consistait à se servir de la notoriété que leur avait donnée leur supériorité. Ils ne l'employaient pas toujours à faire le mal, au contraire: très souvent ils faisaient le bien. Ils étaient redoutés et respectés. Ils rendaient des services, donnaient de bons conseils, tiraient d'embarras bien des gens, déjouaient les calculs des coquins. Grâce à l'influence dont ils jouissaient, ils jouaient le rôle de petite providence.

Quand j'étais jeune, il y avait dans mon village une vieille femme qui avait la réputation d'être sorcière. C'était une grande femme, maigre, nerveuse, à l'air taciturne, aux yeux vifs, pétillants d'intelligence, qui inspirait à tous le plus profond respect, un respect mêlé de crainte.

Elle vivait seule dans une maison isolée, au bout du village, n'ayant pour compagnie qu'une poule noire qui ne la quittait jamais.

Sa réputation de sorcière et de femme avisée s'étendait au loin. A vingt lieues à la ronde, on venait la consulter; on lui demandait son avis sur les affaires les plus diverses; questions d'intérêts, affaires de cœur et le reste.

Elle écoutait attentivement les clients, se faisait renseigner sur toutes les particularités ayant trait à l'affaire; après avoir mûrement réfléchi, elle se prononçait.

Ceux qui suivaient ses conseils s'en trouvaient bien.

Les esprits forts du pays se moquaient d'elle par derrière, mais aucun n'aurait osé se permettre la moindre raillerie en sa présence. Quant à ceux qui, autrefois, avaient essayé, elle leur avait rivé leur clou avec tant d'à-propos, qu'elle avait toujours mis les rieurs de son côté.

Un vol important fut commis dans un château des environs appartenant au comte de Herdeck. Une forte somme d'argent disparut sans qu'il fût possible de mettre la main sur le voleur. Quelque temps après ce premier vol, un autre fut accompli et dans de telles conditions qu'il parut évident que le voleur connaissait les habitudes des châtelains et qu'il devait faire partie de la maison.

Cette fois, il ne s'était pas contenté de s'emparer de l'argent qu'il avait trouvé, il avait aussi fait main basse sur des bijoux de grande valeur, bijoux de famille auxquels la comtesse tenait beaucoup en raison des souvenirs qu'ils lui rappelaient.

La gendarmerie fut prévenue, ainsi que le parquet; des perquisitions furent opérées; on interrogea tous les domestiques du château, le tout sans succès; le coupable demeura introuvable. C'est alors que l'on conseilla au châtelain de faire appel aux lumières de la sorcière.

Le comte, qui habitait Paris une grande partie de l'année, haussa les épaules avec dédain.

— Comment, il y a encore des sorcières ici? s'écria-t-il, en plein dix-neuvième siècle!

— Oui, lui dit un habitant du village, une sorcière qui est bien adroite et que vous ferez bien de consulter.

— Pour la confondre, dit le comte, je veux bien; cela nous distraira, à défaut d'autre chose.

Aussitôt il fit atteler et il envoya chercher la sorcière.

La vieille arriva.

— Il paraît que vous êtes sorcière! dit le châtelain.

— Monsieur le comte, je ne sais pas si je suis sorcière; ce que je sais, c'est que l'expérience m'a instruite, et je mets mon savoir au service de mes semblables.

— Pas mal répondu pour une sorcière, dit le comte. Eh bien, il s'agit de mettre votre perspicacité à l'épreuve.

Il lui expliqua de quoi il s'agissait.

La vieille écouta avec beaucoup d'attention et se fit raconter tous les détails qui étaient à la connaissance du châtelain sur les deux vols.

Quand il eut fini.

— Je crois pouvoir vous affirmer, dit-elle, que je découvrirai le coupable. Je reviendrai demain; réu-